

NOTICE
DES COLLECTIONS D'ETHNOGRAPHIE
ET D'ART POPULAIRE
DU MUSÉE DU PAYS DE LUCHON

par LOUIS SAUDINOS
Donateur et Conservateur

BAGNÈRES-DE-LUCHON

MCMLIII

NOTICE
DES COLLECTIONS D'ETHNOGRAPHIE
ET D'ART POPULAIRE
DU MUSÉE DU PAYS DE LUCHON

par LOUIS SAUDINOS
Donateur et Conservateur

BAGNÈRES-DE-LUCHON

MCMIII

AVERTISSEMENT

Le n° 1 est situé à droite en entrant dans la salle

Les objets exposés portent une étiquette qui renseigne sur leur usage. Ceux qui, plus spécialement, provoquent l'intérêt folklorique sont numérotés. Ici donc le visiteur trouvera des explications propres à découvrir une frange de l'économie domestique du canton de Luchon.

Au cours des siècles vécus en pays de coutume, le mode d'activité paysanne n'évolue guère. Il révèle un genre de vie où la population végète en économie fermée. Les sentiers y sont primitifs : une voie romaine intercommunale et des charrières permettent l'exploitation, à dos d'homme ou de cheval. Aucun commerce ni industrie ne s'installent chez nous. La circulation monétaire y est enrayée. De là résulte pour chaque famille, le besoin de fabriquer, au coin du feu, des outils très simples, mais nécessaires à la cueillette, à l'élevage, à la culture et à l'exploitation forestière.

Ainsi, la famille fait valoir son domaine par soi et pour soi. Les apparitions de colporteurs sont rares.

Le troc est limité au rob de genièvre.

Depuis 150 ans quelques denrées sont vendues au marché de Luchon.

L'indivision de la tâche au sein de la famille est presque totale. La division du travail naît accidentellement du besoin de solidarité inter-familiale. Les plus habiles en quelque genre, font échange de services — sage-femme, vétérinaire, arpenteur non diplômés — sans que la technique cesse d'être individuelle, ni soit soumise à aucune autorité.

En effet, sur 250 objets exposés, 140 sont entièrement produits par les indigènes, très généralement autochtones ; 59, partiellement, c'est-à-dire, obtenus avec le concours de la forgerie du village, et enfin, 51 achetés.

Le visiteur est en présence de vestiges d'une technique individuelle et traditionnelle qui subsiste jusque vers 1900.

A partir de ces temps-là, une vie nouvelle survient : depuis surtout que le canton est sillonné d'autobus en service régulier. Alors disparaissent progressivement les métiers domestiques.

Les collections d'ethnographie et d'art populaire ont été exclusivement formées dans le canton de Luchon. Nous les plaçons sous les yeux du visiteur désireux d'interroger une sagesse séculaire : l'art puissant et sain de vivre heureux en haute montagne.

Louis SAUDINOS.

1. — « Les signets ». — Conclusions de l'auteur, Léon Baurier. « Sur 451 personnes différentes intervenues, en 1595, chez M^e Dabos à Luchon. 93 savaient signer leur nom. 57 ont tracé leurs initiales et 301 ont fait une marque quelconque. Il serait facile, en faisant des observations du même genre dans d'autres régions voisines, d'établir des comparaisons dont l'avantage ne serait, peut-être pas toujours, en faveur de la plaine ».

2. — « Tromblon » utilisé par le médecin de campagne, à l'époque où les loups visitaient les égouts d'eaux ménagères.

3. — « L'écoute portative » permet la surveillance du parc à moutons, exercée par le berger et son chien de montagne. Le parcage réduit la fatigue du troupeau, et dispense l'éleveur du transport de fumier sur les prés secs.

4. — « Les amazones » sont vêtues de noir. Elles excursionnent sous la direction du guide luchonnais. Étant boutonnées de pied-en-cap, il les seconde — les mains jointes formant étrier — pour monter en selle. Pour en descendre, elles sont servies par la brassée obligeante du guide.

Le compagnon de l'amazone est vêtu de clair, paré du chapeau et de la redingote 1820.

5. — Instruments qui composent ce métier à filer les bougies : deux tambours, cagnard, péreau, filière, fourche, broche.

Utilisation : Une mèche formée de deux fils de lin et deux de coton. Réunir les quatre bouts; enrouler sur le tambour numéro 1, 86 tours pour 500 grammes de cire d'abeilles domestiques. Sur les quatre bouts, imprimer une torsion qui gagne sept mètres. Cette extrémité de torsade, la fixer au tambour numéro 2. après l'avoir introduite au plus petit trou de la filière. Plonger la filière dans la cire; l'y maintenir au moyen de la fourche précédant la filière. Tourner très lentement le tambour numéro 2 où s'enroule le résultat du premier bain. En sens inverse, recommencer cette opération sept fois.

Remarques : La cire est tiède à point lorsqu'une pellicule figée se forme sur les bords du péreau. Eloigner les tambours le plus possible. Rapprocher du tambour le péreau; opérer par temps froid.

Le résidu de cire est versé dans un plat d'eau. Ce magma (cerot) sert à cirer le fil blanc destiné aux coutures exposées à la pluie. Pour les coutures sur bure, le fil est frotté au cul de la poêle et ciré.

6. — « Le brandon ». Un sapin sur pied est accordé à la Jeunesse par décision municipale. Il en est réservé 8 mètres destinés à la construction du brandon. Le reste est vendu au profit de la Jeunesse. Une croix et une couronne fleuries sont tressées par les jeunes-filles la veille de la Saint-Jean. Celles qui, ce soir-là, se laissent enfumer au pied du brandon se marient au cours de l'année. De là, des résistances amusantes.

A Luchon des coulevres sont préalablement juchées au brandon. Au moment où le prêtre le bénit — on ne faisait pas autrefois usage de pétrole — le plus récent marié, au moyen d'une échelle, enlève la croix fleurie. Cet usage est disparu. Aux alentours du brandon flamboyant cent garçons font tournoyer le leur, enflammé aussi.

7. — Les courbures d'objets ronds ou écaféés, chaînes et colliers, sont obtenus au moyen de bains à l'eau courante, chacun suivi d'un fixage; quelquefois, au moyen d'une forme ronde. Les ployages sont obtenus à la flambée, au cours des veillées. Bois employé : osier, noisetier, bouleau, frêne, pin ; ce dernier peu envahi par les cossons.

7 bis. — « Clochettes ». L'instinct grégaire a un rôle. Sur les pelouses, les moutons suivent les plus alertes : l'œil est instinct. Mais dans les bois et les taillis, l'oreille se substitue à l'œil. Alors, les moutons sont guidés par des clochettes. Elles permettent au berger de situer le parcours suivi par le troupeau.

Grâce aux campènes, le « pastou » exécutera les ordres qu'il a reçus : respect des lieux-dits prohibés, et des limites communales

8. — « Le sabot montagnard » est caractérisé par sa forme typique, la poulaine, obtenue par une proéminence arquée et pointue à son avant. Cette disposition épouse toutes les lignes de la montagne ; ce sabot ne choque pas la pierre-raille des sentiers ; il épargne les énervantes aspérités du sol.

Sur les chemins enneigés et sur les champs argileux, la poulaine sert à débarrasser la sole des sabots où s'accrochent, soit la neige, soit les mottes de terre.

9. — « Le huchet » du vacher et du berger annoncent l'heure du départ des troupeaux. A cette occasion, les éleveurs se trouvent réunis sur la place publique et y causent d'intérêts divers : les enfants écoutent.

10. — « Le pot-au-feu » du berger en transhumance bout par les soins des intéressés qui l'approvisionnent hebdomadairement et à tour de rôle. Tel est l'usage du « huit » (oueït).

11. — « Le pèladon » du berger sert, par rotation du poignet, à capturer un ovin en fuite. Cet instrument n'est plus aujourd'hui d'utilisation courante : les bergers de profession sont introuvables. Le pèladon est l'attribut romain de la vie pastorale.

12 à 14. — A l'époque où les loups pullulent et où les ours attaquent fréquemment les troupeaux, le chien de montagne est revêtu d'une armure hérissée de 108 pointes métalliques. Tout animal isolé devient la proie facile du fauve. D'une griffade, il arrache l'épaule à une vache. Mais un troupeau de bovidés se dispose en trois-quarts de cercle et oppose, museau à terre, une frange de cent cornes solides qui meugle en furie et sans pause. Le plantigrade s'éloigne, presque dignement.

En identique formation de combat les chevaux se déploient. Ils s'ébrouent de façon inaccoutumée, quoignent éperdus de crainte, et ginguent tant et si bien que l'ours se retire au pas.

15. — Au col de Peyresourde, un montreur d'ours était en difficulté ; la muselière s'étant rompue. L'appel au secours fut entendu par le donateur de cet objet.

16 — Le traquenard à loup est placé avant toute chute de neige, visité après.

17. — La Jeunesse du village, en corps, pêche la truite au moyen de la fouanne. Pendant que les plus jeunes épient l'arrivée des agents de la répression, et qu'un adulte éclaire les frayères, au moyen d'un gerbillon allumé, le plus adroit parmi tous manie la fouanne.

18. — Chaque coche au « baston livral » représente la livraison de quatre livres de pain. Ce bâton fait foi en justice (art. 1333 du Code civil). C'est, en partie double, la comptabilité du boulanger de nos pères.

19. — « Collier du taureau ». Achat et entretien du taureau communal sont, par délibération du Conseil, confiés à un habitant. Le montant figure au budget des dépenses. Le régime des saillies est réglé par la coutume.

20. — L'emploi des faucilles brettelées (haous dentades) est abandonné. On les les disait empoisonnées. Elles l'étaient effectivement, par la flore microbienne qui envahit les éteules. Au surplus, seul le paysan — forgeron saisonnier — possédait la bretture.

21. — Cette curette, emmanchée, sert à dégorgier le coustre de l'araire, et parfois, à remplir la fonction propre à la poulaine émoussée. Souvent aussi, elle sert d'aiguillade.

22. — La baratte primitive est une outre en peau d'agneau. Entre les mains de la ménagère, elle est bercée en station debout. D'où fatigue. Quelquefois l'outre est suspendue au plafond. La maîtresse de la maison s'assied et baratte la crème.

23. — Cette baratte est en « cresp » (terme dialectal). On provoque un état particulier du bois de sapin — le cresp — en pratiquant sur un sapin deux incisions circulaires, à distance facultative. L'aubier continue à vivre ; le cœur pourrit. Alors le sapin est abattu, et le cœur, vidé. Résultat : l'aubier s'est contranché, durci, et devenu imputrescible. Les cossons ne l'attaquent guère. Tel est le « cresp ».

24. — La caillebotte, épuisée de petit-lait à la caillère, est, à la jointée, transvasée au chasier et foulée à revers des poings. Ainsi continue l'écoulement du petit-lait. A cette

occasion, les enfants mangent un caillot sans le demander, et un autre sur leur supplique !

25. — Au moyen de ce van primitif, l'ouvrier projette la masse : grain et balle. Le grain se sépare de la balle. On la balaye et on recommence l'opération, quatre ou cinq fois, en sens inverse.

26. — Plus primitif encore est le van « campanèch ». La vanneuse s'installe à un courant d'air. Le van, posté au-dessus de sa tête, est incliné et secoué. Le grain tombe sur un bourras, la balle est emportée. Quand le vent cesse de souffler, l'ouvrière tricote. Ce mode de vannage occasionnait de fréquentes fluxions de poitrine.

26 bis. — L'ancêtre du vilebrequin est fixé, d'une part — côté mèche — sur l'objet à percer ; d'autre part, sur la poitrine de l'opérateur, au moyen d'une rondelle de cuir. Au centre de cette rondelle est fixé un bouton rond. Ce bouton s'insère au trou pratiqué côté opposé à la mèche. Une corde, formant fouet, actionne le vilebrequin d'un mouvement alternatif.

La rondelle de cuir est appelée *conscience*.

27. — Ce clan — ou fivèle — n'a pas été chapuisé. Un paysan a remarqué une racine de frêne greffée spontanément

sur elle-même, par approche. Il a tiré profit d'une heureuse arcure qui ne lui a coûté aucune façon. Un coup de râpe, a dit le donateur, et c'est tout. Le paysan hérite le don d'observation intéressée.

28 - 29. — Chandeliers rustiques fabriqués de toutes pièces.

30. — Le quillier pyrénéen. Essai d'interprétation.

Nul n'entre ici s'il ne connaît la géométrie.

PYTHAGORE.

Jusqu'en 1790, la permission d'établir un quillier est réservée à la noblesse. Ce jeu s'inspire, par ses nombres et par ses formes, de la philosophie ante-socratique. Il se compose de sept formes organiques et de sept, dérivées. Au total, cent-seize manières de jouer.

En voici quelques-unes :

1°) *Sept court* symbolise les trajets, tantôt abrupts, tantôt horizontaux que le troupeau suit en montagne.

2°) *Hicha* (fiche) figure au bois, à la pelouse un point de repère surtout par temps brouillardeux.

3°) *Biroulet* (demi-tour) est l'image des sentiers tracés en lacet.

4°) *Saouta-ru* (saute-ruisseau) imite l'action du berger, du chasseur qui franchissent un ruisseau.

5°) *Dus de vola* (deux de boule) représente la puissance destructive de l'ouragan — principe actif : la boule ; principe passif : la quille — qui déracine un arbre, l'abat et, dans sa chute, entraîne celle d'un sapineau voisin.

6°) *Cor* (cœur). La quille centrale du quillier est l'emblème du bercail surveillé par la chevrière (cravèra) — nom d'une quille. Gardienne du bercail, elle peut, à ce jeu, être vaincue : c'est la part du loup.

7°) *Saouta-cor* (saute-cœur). A cette forme du jeu, la chevrière est victorieuse : la quille centrale est respectée.

8°) *Syloaina* (Sylvanus). En hommage à ce dieu de la forêt qui fait pousser l'herbe.

31. — « Truc-y-Flou » : jeu de cartes à portrait espagnol.
(*Essai d'interprétation*).

Les organes : Les cartes symbolisent des armes pour combattre, de l'or pour en acheter et payer les mercenaires, et des coupes pour fêter la victoire.

Les fonctions sont exercées par le chevalier de bâton (cavalh de vastou) et par la dame cousue d'or : elle est la salvatrice (sota, ou bien perica).

Le chevalier est affecté au recrutement de mercenaires avec les pleins pouvoirs de contracter des alliances (aligantzes). La « sota » est chargée de collecter l'or et de recourir aux alliances financières. Elle les marchandé âprement par le terme suggestif « chante » (canta!).

Ces deux délégués du roi réussissent dans leur mission d'*inviter* à combattre : c'est (l'embit).

Lorsque les chevaliers et les fantassins sont au complet, et que le Trésor est gonflé, naît l'espoir d'une victoire : c'est la fleur (Flou).

Alors, et alors seulement, le combat s'engage : c'est le truc (coup).

Tactique. — Chaque équipe à son général : le pied (pè). Lui seul dirige, à charge par les joueurs partenaires de, préalablement, lui communiquer des ordres secrets. Le service de signalisation comprend : hausser les sourcils, cligner de l'œil, contracter la commissure d'une lèvre etc... Cette mimique est nécessaire, car ce jeu est fait de secrets, de ruses, de bluff. Jouer franc jeu n'est pas la nature propre au Truc-y Flou.

Voici enfin le curieux langage tenu au cours d'une donne : j'invite, fleur, je frappe, je refrappe, tue si tu peux ; si je joue, je tue, cartes tueuses, jeu ferré etc...

Aucun jeu de cartes à portrait français ne paraît être aussi jovial, ni aussi animé.

32. — PENDULE SOLAIRE (1)

(*Cadran solaire de poche*)

Description : L'appareil comporte un bouchon mobile avec lame rentrante et un fût gradué en heures (graduations hélicoïdales) et en mois (graduations verticales). Trois intervalles entre lignes verticales correspondent à un mois, chaque division représentant une période de dix jours.

Utilisation : L'appareil était mis dans la poche la lame étant rentrée (*fig. 1*). Pour l'utiliser, il fallait :

- sortir le bouchon, déplier la lame (*fig. 2*), puis replacer le bouchon en amenant la lame à l'aplomb de la date ;
- suspendre verticalement l'appareil en orientant la lame vers le soleil.

L'heure était indiquée sur la graduation hélicoïdale par l'extrémité de l'ombre verticale de la lame. Exemple : sur la figure 3, il est 10 h. 15 environ le 10 août.

Détail de la graduation : Le début de chaque mois est indiqué par une lettre majuscule au droit de la graduation correspondante. La *fig. 4* reproduit schématiquement cette graduation valable pour une année. Du 20 décembre (solstice d'hiver) au 20 juin (solstice d'été) on suit la graduation de droite à gauche ; du 20 juin au 20 décembre on revient sur les mêmes graduations, mais en allant de gauche à droite. L'ombre du soleil reprend en effet les mêmes hauteurs.

(1). Renseignements dus à l'obligeante amabilité de M. Charles Duhoux, chef d'études à la S.N.C.F., 33, rue du Cottage, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

IMPRIMERIE
SARTHE
LUCHON
